plus pratique de rentrer dans nos fonds. Que nos succès ne nous aveuglent point. Nous ne pouvons nous annexer la France, et nous n'avons pas le droit de sévir contre elle au delà d'une certaine mesure. Arrangeons nos affaires avec la France de façon que, pendant une longue période à venir, nous puissions nous occuper exclusivement de notre organisation intérieure. Finissons-en avec un état de choses qui, déjà fort embarrassant, deviendra bientôt insupportable. De longues guerres ne sont en harmonie ni avec notre caractère ni avec notre système militaire; prenons garde, en ruinant les autres, d'attirer des maux incurables sur nous-mêmes. Les Français ont déjà souffert terriblement dans leurs intérêts matériels et dans leur prestige. Quand nous aurons pris Paris, tâchons de les aider à sortir de leurs embarras plutôt que de les laisser s'enfoncer davantage dans la boue. Ainsi nous sortirons de la lutte à notre honneur, avec un réel agrandissement de gloire; aucun doigt ne sera levé contre nous comme signe de reproche. »

Et pour ne pas « ruiner » la France, il lui arrachait deux provinces et 5 milliards!

Lors de la piteuse occupation des Champs-Elysées par les Prussiens, M. de Bismarck voulut également savourer la satisfaction d'entrer dans Paris à la façon d'un triomphateur romain. Disons, toutefois, que ce fut en simple coupé. Comme il passait dans l'avenue de la Grande-Armée, il mit sa tête à la portière et fut reconnu par un groupe d'individus, dont l'un s'écria avec un geste menaçant : « Voilà ce *salaud* de Bismarck! » Quoique parfaitement au courant de la langue française, il ignorait cependant la signification de ce mot, appartenant moins à la langue classique qu'à la langue verte, et le soir, de retour à Versailles, il demanda à un écrivain qui, quoique étranger, connaissait à fond les « finesses » de notre langue : « Qu'est-ce que c'est, *salaud?* Je ne connaissais pas ce mot-là? » L'interlocuteur dut être assez embarrassé pour trouver une réponse... diplomatique.

A la fin de décembre 1870, M. de Bismarck avait réuni les représentants des Etats allemands du Sud et concerté avec eux l'entrée de ces diverses puissances dans la Confédération de l'Allemagne du Nord, tout en laissant à la Bavière quelques prérogatives plus apparentes que réelles. C'est alors que le roi Louis II proposa de reconstituer l'ancien empire d'Allemagne en faveur du roi Guillaume.

Pendant les élections qui suivirent l'armistice, M. de Bismarck, si jaloux des prérogatives de son pays relatives au règlement de ses affaires intérieures, intervint hardiment pour protester contre le décret de la délégation de Bordeaux, qui établissait certains cas d'inéligibilité, décret qui dut être rapporté. Il donnait ainsi une nouvelle consécration à la devise brutale qui restera attachée à son nom : « La force prime le droit. » L'Assemblée nationale était à peine réunie que les négociations pour la paix commencèrent entre M. de Bismarck et M. Thiers; le 26 février, grâce à une prolongation de l'armistice, les préliminaires furent signés à Versailles. On sait à quel prix le chancelier du nouvel empire daigna apposer sa signature : il nous extorquait la plus monstrueuse rançon que jamais nation vaincue ait eu à payer, et il nous enlevait deux de nos provinces! Le 10 mai suivant, M. de Bismarck signait à Francfort le traité définitif avec nos plénipotentiaires, MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier. Depuis, il n'a cessé de diriger la politique de l'Allemagne, s'attachant surtout à combattre les empiétements du cléricalisme. On sait de quelle façon il traita les évêques récalcitrants, qui prétendaient que leurs volontés, abritées sous les prétendues exigences de leur conscience religieuse, étaient supérieures à la loi. C'est là du moins un exemple dont nos gouvernants devraient bien faire leur profit.

On sait avec quelle animosité M. de Bismarck fit poursuivre le comte d'Arnim au sujet d'un détournement de pièces diplomatiques (v. ARNIM, dans ce *Supplément*). Lorsque la question orientale se réveilla, menaçant l'Europe tout entière de complications redoutables, le chancelier de la Confédération du Nord affecta pendant longtemps la réserve d'un diplomate formé à la bonne école. Sa clairvoyance, sa perspicacité est trop profonde pour qu'il ne se rende pas compte que dans les circonstances actuelles l'Allemagne ne pourrait que perdre à un ébranlement qui mettrait tous les forces de l'Europe en jeu.

Au commencement d'avril, M. de Bismarck a demandé et obtenu un congé, qu'il annonça lui-même aux députés du Reichstag, par la lettre suivante, qui fut lue dans la séance du 11 avril :

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de vous informer que l'état de ma santé m'empêche, à mon grand regret, de prendre part aux discussions qui vont avoir lieu au sein du Reichstag. En vue de mon rétablissement, l'empereur a daigné m'accorder un congé et a consenti à ce que, pendant ce congé, je sois remplacé, pour l'expédition des affaires courantes, par le président de l'office de la chancellerie pour les affaires étrangères de l'empire, et par le secrétaire d'Etat, M. de Bulow, pour les affaires étrangères. »

BISMERPFUND s. m. (bi-smèr-pfondd). Poids de 12 livres, en Danemark.

* **BISMUTH** s. m. — **Encycl.** Chim. Ce métal est triatomique dans toutes ses combinaisons, moins une, un acide très-instable, où il fonctionne comme pentatomique. Les chimistes modernes le rangent dans la famille du phosphore, à côté de l'antimoine.

Le *bismuth* donne, avec bon nombre de métaux, des alliages intéressants. Outre ceux qu'il forme avec le plomb et l'étain, et qui constituent les alliages fusibles si connus de tous, et dont il a été question dans divers articles du *Grand Dictionnaire*, le *bismuth* s'allie au potassium, avec lequel il donne un véritable bismuthure. Il suffit, pour obtenir cet alliage, de calciner dans un creuset 20 parties de *bismuth* pulvérisé avec 16 parties de tartrate acide de potassium. On donne un coup de feu et l'on maintient quelques minutes au blanc le mélange. On laisse refroidir et on trouve au fond du creuset un culot métallique offrant l'aspect de l'argent. Cet alliage présente une cassure lamelleuse; il fond facilement, prend l'état pâteux, qu'il garde assez longtemps avant de devenir liquide; l'eau le décompose aisément. On peut, à l'aide du marteau, le réduire en poudre.

Avec le sodium, le *bismuth* donne un alliage qui se dilate d'une façon très-sensible au moment de sa solidification. On l'obtient en calcinant du tartrate acide de sodium avec son poids de *bismuth*. L'alliage de ce dernier métal avec l'antimoine se dilate également en se solidifiant. Les alliages avec l'or, l'argent, le platine, le palladium et le rhodium sont aigres et cassants. Enfin, le *bismuth* donne avec le mercure un amalgame liquide qui, préparé dans de certaines conditions, peut cristalliser par le refroidissement.

Le *bismuth* donne avec les métalloïdes, et notamment avec le chlore, le brome, l'iode, le soufre et le phosphore, des composés que nous allons successivement étudier.

— *Chlorures de bismuth.* Il existe plusieurs chlorures de *bismuth :* le composé $BiCl^2$ ou Bi^2Cl^4, qui s'obtient en traitant directement le *bismuth* par le chlore, mais en ayant soin de ne faire arriver sur le métal qu'une petite quantité de chlore. Si ce gaz est en excès, il se forme un trichlorure $BiCl^3$ qui distille. Ce trichlorure a pour densité de vapeur, par rapport à l'air, 10,96; par rapport à l'hydrogène, sa densité de vapeur est de 158,25.

On obtient encore ce trichlorure soit en distillant une solution acide de chlorure de *bismuth*, soit en traitant le *bismuth* métallique par le bichlorure de mercure.

Le trichlorure de *bismuth* se présente sous la forme d'une masse blanche et grenue. Il fond très-facilement et est très-volatil. Il se dissout aisément dans l'acide chlorhydrique ou dans une petite quantité d'eau; traité par l'eau en excès, il se transforme en oxychlorure, qui est blanc et complétement insoluble dans l'eau. Porté au rouge, il jaunit, puis fond sans se décomposer. Si on le calcine au contact de l'air, il perd du chlore et absorbe de l'oxygène; l'acide azotique le dissout, mais l'abandonne sans avoir modifié sa constitution première.

Quand on mélange une solution chlorhydrique de chlorure de *bismuth* et une solution de chlorure alcalin, et qu'on laisse évaporer le tout lentement, on peut obtenir un chlorure double de *bismuth* et de potassium ou de sodium, suivant que la solution alcaline renferme l'un ou l'autre de ces métaux. Ces composés sont détruits par l'eau. Les chlorures doubles de *bismuth* et d'ammonium s'obtiennent en évaporant des solutions acides de chlorure de *bismuth* contenant une proportion convenable de sel ammoniac. On obtient également ces composés, qui sont au nombre de trois, en traitant par l'acide chlorhydrique les dérivés ammoniés du chlorure de *bismuth*.

Ces dérivés se forment dans les circonstances suivantes : si on fait passer un courant de gaz ammoniac sur du chlorure de *bismuth* placé dans un appareil à distiller, il se forme trois produits bien distincts. L'un est très-volatil et passe dans le récipient; il se présente sous forme d'un liquide blanc, dont la formule est, d'après M. Deherain, $3AzH^3,BiCl^3$; les deux autres demeurent dans la cornue et constituent, le premier, une masse rouge, très-fusible et cristallisable, et le second une masse vert sale difficile à isoler de quelques impuretés qu'elle renferme. Le chimiste que nous venons de citer plus haut assigne au premier de ces produits la formule AzH^32BiCl^3 et au second la formule $2AzH^3BiCl^3$.

Si on traite les dérivés ammoniés dont il vient d'être question par l'acide chlorhydrique, on obtient avec le composé volatil un chlorure qui a pour formule $3AzH^4Cl,BiCl^3$, qui cristallise en lames rhomboïdales; avec le produit rouge, un chlorure qui cristallise en aiguilles déliquescentes et a pour formule $AzH^4Cl,2BiCl^3$; avec le produit vert, enfin, un chlorure qui cristallise en lames hexagonales d'un blanc jaunâtre et a pour formule $2AzH^4Cl,BiCl^3$.

Quand on fond à l'abri de l'air du chlorure double de *bismuth* et d'ammonium avec un huitième de son poids de soufre et qu'on reprend la masse, après refroidissement, par l'acide chlorhydrique étendu, on obtient un chlorosulfure de *bismuth* (BiSCl). On prépare également ce composé en chauffant à 300° dans un courant d'hydrogène sulfuré le chlorure double de *bismuth* et d'ammonium. Ce composé cristallise en fines aiguilles, blanches et insolubles dans l'eau et l'acide chlorhydrique étendu.

On prépare de même façon le chlorosélénìure de *bismuth* (BiSeCl) en ajoutant au chlorure double de *bismuth* et d'ammonium en fusion du séléniure de *bismuth*. Le chlorosélénìure cristallise par le refroidissement et est débarrassé du chlorure de *bismuth* en excès par un lavage à l'acide chlorhydrique. Ce composé, traité par l'acide azotique, abandonne du séléniure de *bismuth*.

— *Bromure de bismuth* $BiBr^3$. Quand on fait passer sur du *bismuth* pulvérisé de la vapeur de brome, il se produit une réaction très-énergique, puis il distille un liquide rouge qui, refroidi dans un récipient convenable, donne une masse jaune clair, d'aspect cristallin. Ce composé fond à 200°; l'eau le décompose et donne de l'oxybromure de *bismuth*. Le bromure de *bismuth* est soluble dans l'éther, d'où il cristallise en prismes déliquescents; l'acide azotique le dissout également, mais avec décomposition.

Le bromure de *bismuth*, ainsi que le chlorure, se combine avec les bromures alcalins pour donner des bromures doubles. Le bromure double de *bismuth* et d'ammonium s'obtient notamment en faisant agir le brome sur le *bismuth* en présence d'une solution concentrée de bromure d'ammonium. Il se présente sous forme de fines aiguilles, jaunes et solubles dans l'alcool. M. Weber a préparé un bibromure de *bismuth* ($BiBr^2$) en fondant avec un poids donné de tribromure ($BiBr^3$) une quantité de *bismuth* métallique égale à la moitié du poids du *bismuth* contenu dans la quantité de $BiBr^3$ employé. Si l'on traite cette substance par l'eau, elle se décompose; soumise à l'action de l'acide chlorhydrique, elle se transforme en tribromure et donne du *bismuth* métallique.

Si l'on met en vase clos de l'éther anhydre et du bromure de *bismuth* et qu'on chauffe le tout à 100°, le bromure se dissout dans l'éther, et bientôt se forment deux couches dont l'une, la couche inférieure, est colorée et contient une combinaison de bromure et d'éther qui, par une évaporation sous la cloche d'une machine pneumatique, cristallise en prismes rhomboïdaux qui, à l'air, sont très-déliquescents. Ce composé a reçu le nom d'éther bromobismuthique; il a pour formule, suivant Nicklès, $BiBr^2(C^4H^{10}O)2H^2O$.

— *Iodure de bismuth* BiI^3. M. R. Weber prépare l'iodure de *bismuth* en mélangeant de l'iode et du *bismuth* pulvérisé et chauffé, puis en distillant; il obtient ainsi une masse lamelleuse d'un noir brillant et métallique. M. Nicklès obtient le même produit en faisant passer de la vapeur d'iode sur du *bismuth* pulvérisé et chauffé dans un vase *ad hoc.* On peut encore préparer ce composé en mélangeant 32 parties de trisulfure de *bismuth* avec 6 atomes d'iode. En élevant la température à un degré suffisant, le mélange fond, puis, à une température plus élevée, donne des vapeurs rouges, qui se subliment dans les parties refroidies de l'appareil et se déposent sous forme de lamelles brillantes de triiodure de *bismuth*. Il se dégage du soufre qui, par la calcination du produit à l'air, se présente sous forme d'acide sulfureux. Ce triiodure (BiI^3) traité par l'eau bouillante se convertit en oxyiodure; l'eau froide, l'éther, l'alcool et le sulfure de carbone ne l'altèrent pas. Traité par les alcalis, il se décompose et donne avec les sulfures alcalins des trisulfures de *bismuth*.

L'iodure de *bismuth*, comme le chlorure et le bromure, forme des sels doubles avec les métaux alcalins et même avec d'autres.

C'est ainsi qu'on obtient un iodure double de *bismuth* et de potassium ou de sodium en traitant le *bismuth* par l'iode en présence de l'iodure de potassium ou de sodium. On prépare également le sel double d'iodure de *bismuth* et d'ammonium en traitant le *bismuth* par l'iode en présence de l'iodure d'ammonium.

Quand on traite l'iodure de *bismuth* par l'eau bouillante, on obtient de l'oxyiodure (BiO,I). On l'obtient également en calcinant au contact de l'air de l'iodure de *bismuth* solide. Cette substance se présente sous l'aspect d'une masse cristalline rougeâtre. L'oxyiodure chauffé à l'abri de l'air se sublime sans décomposition; au contact de l'air, il donne un oxyde jaune cristallisé. Cet oxyiodure n'est attaqué ni par l'eau bouillante, ni par l'alcool, ni par les alcalis étendus, mais les acides nitrique et chlorhydrique le dissolvent en le décomposant.

Si on dissout jusqu'à saturation du sulfure de *bismuth* dans de l'iodure de *bismuth* fondu, on obtient, en reprenant le tout par l'acide chlorhydrique, de l'iodosulfure de *bismuth* (BiS,I). Le chimiste Linan prépare ce composé en calcinant dans un creuset assez grand des couches alternatives d'iode, de soufre et de sulfure de *bismuth*. Au fond du creuset, on trouve un culot métallique qui, à sa surface, porte des cristaux d'iodosulfure. Quand on traite ce composé par l'acide azotique, il se décompose en donnant de l'iode et du soufre; avec l'acide chlorhydrique bouillant, il donne de l'hydrogène sulfuré. Avec l'eau bouillante et les acides étendus, on ne provoque aucune réaction; la potasse à chaud le décompose et laisse un résidu d'oxysulfure.

— *Sulfures de bismuth.* Le *bismuth* donne avec le soufre deux combinaisons : un sous-sulfure BiS et un trisulfure Bi^2S^3. Le sous-sulfure se prépare soit en fondant un mélange en proportions convenables de soufre et de *bismuth*, soit en mélangeant du *bismuth* métallique avec un trisulfure et en faisant chauffer le tout jusqu'à fusion complète. On retire le sous-sulfure en décantant la masse encore chaude, ce qui permet d'obtenir le sulfure, qui cristallise au sein de la masse en fusion. On peut encore obtenir ce sous-sulfure en traitant une solution d'oxyde stanneux et d'oxydule de *bismuth* par l'hydrogène sulfuré. Il se forme deux sulfures, l'un de *bismuth*, l'autre d'éther. Ce dernier étant soluble dans une lessive de potasse, qui ne dissout pas le sous-sulfure de *bismuth*, on peut les isoler facilement par décantation. Il se présente sous forme d'une poudre noire qu'on lave à l'eau privée d'air par l'ébullition et qu'on fait sécher doucement. La formule de ce sous-sulfure est $BiS+H^2O$; il prend l'éclat métallique, quand on le frotte avec une brosse dure. Ce composé, traité par l'acide chlorhydrique, donne du trichlorure de *bismuth*, du *bismuth* métallique et de l'hydrogène sulfuré.

Si on mélange 142 parties d'oxyde de *bismuth* et 40 parties de soufre et qu'on porte le tout au rouge sombre, il se forme une masse grise et d'aspect métallique, qui n'est autre que de l'oxysulfure de *bismuth*, corps encore assez peu étudié et sur la formule duquel on n'est point d'accord.

Le sulfure de *bismuth* Bi^2S^3 se rencontre à l'état natif et se présente en masses compactes ou en cristaux isolés. Il est très-difficile à préparer pur et renferme généralement des cristaux de sous-sulfure. On l'obtient en fondant un mélange convenable de soufre et de *bismuth*. Si on chauffe ce produit avec un sulfure alcalin et qu'on maintienne quelques instants le tout à une température de 200°, le sulfure devient anhydre et cristallise comme le sulfure natif. Il est attaquable à l'acide chlorhydrique concentré, qui le dissout à chaud avec dégagement d'hydrogène sulfuré; l'acide sulfurique bouillant le dissout également, et de l'acide sulfureux devient libre; ce sulfure est moins fusible que le *bismuth*.

— *Séléniure de bismuth* Bi^2Se^3. On obtient ce composé en fondant ensemble du *bismuth* et du sélénium. Le produit est une masse blanche d'aspect métallique. Sa densité est de 6,82; il est inattaquable à tous les acides sauf un, l'acide azotique, qui le décompose et met du sélénium en liberté. L'eau régale agit également et de même sorte sur le séléniure de *bismuth*.

L'arséniure et le phosphure de *bismuth* sont des composés peu stables; ils s'obtiennent en faisant passer un courant d'hydrogène arsénié ou phosphoré dans une solution de *bismuth*. L'arséniure et le phosphure obtenus sont noirs et ne résistent point à l'action de la chaleur, qui les décompose rapidement.

Le *bismuth* donne, avec les acides sulfurique, azotique, phosphorique, des sels que nous allons étudier.

— *Sulfates de bismuth.* On connaît trois sulfates de *bismuth*. Le premier a pour formule $Bi^2O^3,3SO^3 + 3H^2O$ et s'obtient en traitant le *bismuth* métallique par l'acide sulfurique ou en faisant dissoudre l'oxyde de *bismuth* dans l'acide sulfurique concentré. On fait dissoudre le produit de cette réaction dans l'acide sulfurique étendu, on obtient un sulfate de *bismuth* dont la formule est

$$Bi^2O^32SO^3 + 3H^2O.$$

Ce second sulfate s'obtient également en traitant une solution d'azotate neutre de *bismuth* par l'acide sulfurique. Le troisième sulfate de *bismuth* s'obtient par la calcination des sels précédents. Il a pour formule

$$Bi^2O^3,SO^3.$$

Il existe un sulfate double de *bismuth* et de potassium, dont la formule est

$$Bi^2O^3(SO^3)^3 + 3(K^2O,SO^3).$$

Ce sel s'obtient en mélangeant une solution nitrique d'azotate de *bismuth* à une solution de sulfate de potassium.

— *Nitrates de bismuth.* Plusieurs chimistes ont admis un grand nombre de nitrates de *bismuth;* mais nous nous contenterons d'étudier ici deux de ces composés, les seuls qui soient très-nettement définis. Le premier, l'azotate neutre, dont la formule est

$$Bi'''(AzO^3)O^3,$$

se prépare en soumettant le *bismuth* métallique à l'action de l'acide azotique. Quand la réaction, qui est très-vive, s'est calmée, on concentre la liqueur, au sein de laquelle le composé ne tarde point à cristalliser en prismes transparents et incolores, renfermant 5 molécules d'eau de cristallisation. Si on traite ces cristaux par l'eau pure, ils se décomposent. L'acide azotique les dissout très-rapidement. Soumis à l'action de la chaleur sèche, ils commencent à se décomposer vers 100°, perdent à 150° de l'eau et de l'acide

azotique; si on continue à élever la température, ils se transforment en un oxyde dont la formule est Bi^2O^3. Les azotates basiques sont très-nombreux; mais, comme ils paraissent tous dériver d'un seul par l'action prolongée de l'eau ou de la chaleur, nous étudierons simplement ici le composé $BiAzO^4 + H^2O$ ou sous-nitrate de *bismuth*, si fréquemment employé en médecine. Ce composé peut se préparer par le procédé que recommande le Codex, et qui est le suivant : dissoudre dans 3 pour 100 d'acide azotique pur, marquant 35°, une partie de *bismuth* réduit en poudre et purifié; puis, lorsque la dissolution est complète, évaporer le liquide aux deux tiers et le verser dans 40 à 50 fois son poids d'eau. Faire sécher le précipité abondant qui se forme, après avoir décanté la liqueur. La liqueur renfermant encore une assez grande quantité d'azotate de *bismuth* avec excès d'acide azotique, il faut neutraliser une partie de cet acide au moyen de l'ammoniaque, ce qui amène la précipitation d'une nouvelle quantité de sous-nitrate, qu'on ajoute à la quantité primitivement recueillie. On peut également, et il vaut mieux même reprendre cette nouvelle portion par l'acide azotique, puis reprécipiter par l'eau. Ce composé a pour formule

$$Bi(AzO^4) + H^2O.$$

On a indiqué d'autres préparations du sous-nitrate de *bismuth*. C'est ainsi que M. de Smedt le prépare en dissolvant le *bismuth* dans l'acide azotique et en additionnant la liqueur acide de 80 grammes d'alcool pour 120 grammes de métal. Cela fait, il évapore, ajoute à nouveau 80 grammes d'alcool, évapore jusqu'à siccité, puis reprend le produit avec 2 kilogrammes d'eau distillée.

Le sous-nitrate de *bismuth* est peu soluble dans l'eau quand il est fraîchement préparé; cependant il s'y dissout encore si l'eau n'est pas acidulée; mais, au bout de quelques heures, il se dépose et devient complétement insoluble. Il se déshydrate à 100°, en perdant la moitié de l'eau qu'il contient.

— *Phosphates de bismuth.* On connaît deux phosphates de *bismuth*. L'un a pour formule $Bi'''PhO^4$ et s'obtient en traitant l'oxyde de *bismuth* par l'acide phosphorique. Il se présente sous forme de sel soluble, cristallisant par l'évaporation. Le second a pour formule $Bi'''PhO^4 + Bi^2O^3$. Il s'obtient en faisant réagir du pyrophosphate de soude sur une solution d'azotate de *bismuth*. C'est un précipité blanc, soluble dans les acides chlorhydrique et azotique; il ne cristallise pas.

— *Dosage du bismuth.* Le dosage du *bismuth* se fait de plusieurs façons. Toutefois, le procédé le plus généralement employé consiste à ramener le métal à l'état d'azotate. On l'attaque donc par l'acide azotique, ce qui permet d'en séparer l'antimoine et l'étain, qui souvent se trouvent unis à ce métal dans le commerce.

Cela fait, si l'on est en présence d'un azotate de *bismuth* pur et qu'on veuille doser le *bismuth* que contient ce sel, on le calcine dans un creuset de porcelaine, et on obtient pour résidu un oxyde pur Bi^2O^3. Si on est en présence d'un sel organique, on calcine jusqu'à décomposition de la matière organique, puis on reprend par l'acide azotique, et on calcine comme il vient d'être dit.

Si la solution sur laquelle on veut opérer ne renferme que des nitrates, on l'étend d'une quantité d'eau suffisante, puis on y ajoute en excès une solution de carbonate d'ammoniaque et on porte à l'ébullition. Il se forme un précipité de *bismuth*, qu'on recueille sur un filtre; on le calcine dans un creuset de porcelaine, en prenant garde de ne point trop élever la température et d'éviter la fonte du métal. Le poids du résidu, augmenté du poids des cendres résultant de l'incinération du filtre, donne le poids du *bismuth*.

Si on est en présence d'une solution dont la nature ne permet point d'employer utilement le carbonate d'ammoniaque et qu'elle contienne des métaux non précipitables par l'hydrogène sulfuré, le *bismuth* étant précipitable par ce gaz, on procède comme suit : on étend la solution bismuthique d'une quantité d'eau convenable, puis on fait passer dans la masse un courant d'hydrogène sulfuré; lorsque la précipitation est complète, on recueille le précipité, puis on le lave, et enfin on le traite par l'acide azotique. On filtre le produit, afin d'isoler le soufre mis en liberté; on lave à nouveau et, la liqueur étant filtrée une fois encore, on précipite par le carbonate d'ammoniaque. On calcine le résidu avec du cyanure de potassium et l'on élève jusqu'à la température de fusion, qui est maintenue durant quelques heures. On reprend par l'eau bouillante la masse refroidie, et, si l'opération a été bien conduite, tout le résidu, sauf un culot de *bismuth* métallique, doit se dissoudre dans le liquide.

On peut encore précipiter le *bismuth* à l'état d'oxychlorure ou de chromate; mais nous renverrons, pour l'étude de ces procédés, aux traités spéciaux.

— *Séparation du bismuth de quelques autres métaux.* On a pu voir, par ce qui précède, que le *bismuth* peut être séparé d'un grand nombre de solutions métalliques au moyen de l'hydrogène sulfuré. Or, plusieurs métaux sont dans le même cas, ce qui oblige, quand on veut retirer le *bismuth* des solutions où il se rencontre avec eux, à prendre une autre voie que celle qui a été indiquée plus haut.

Notons, en passant, qu'il se peut faire, quand on a réduit à l'état de sulfure les métaux d'une solution donnée, que tel sulfure soit soluble dans les sulfures alcalins, tandis que l'autre ne l'est pas, ce qui permet la séparation.

Pour séparer le plomb et le *bismuth*, on peut précipiter les deux métaux à l'état d'oxyde, puis chauffer ces deux oxydes dans un courant d'acide chlorhydrique sec. Le chlorure de *bismuth*, étant volatil, peut être recueilli très-facilement. On arrive au même résultat en plongeant dans une solution de *bismuth* et de plomb une lame de plomb dont on connaît le poids. Le flacon où s'exécute l'expérience est rempli d'eau, de telle sorte que le tout soit couvert par le liquide. On ferme le flacon, et on le laisse en cet état durant une quinzaine d'heures; après quoi, on retire la lame de plomb, que l'on pèse à nouveau; la perte de poids qu'elle a subie donne la quantité de *bismuth* mis en liberté, et, de plus, en reprenant le *bismuth* par l'acide azotique, on le redissout, et on peut le traiter par le carbonate d'ammoniaque, comme il a été dit ci-dessus.

Pour isoler le *bismuth* de l'argent, il suffit d'amener à l'état de chlorure ces deux métaux. Le chlorure de *bismuth*, étant volatil, se sépare aisément. Si on est en présence d'une solution de mercure et de *bismuth*, il suffit de la traiter par l'acide phosphoreux, qui précipite le mercure à l'état métallique. On décante le produit, et le chlorure de *bismuth* formé peut être facilement ramené à l'état métallique. L'alliage de cuivre et de *bismuth* se traite par le chlore; on le chauffe dans un courant de gaz sec, qui transforme les deux métaux en chlorure, ce qui permet de recueillir le chlorure de *bismuth*, qui se volatilise facilement. Les solutions qui renferment du cadmium et du *bismuth* se traitent par le cyanure de potassium, qui amène les métaux à l'état d'oxydes. Il suffit alors d'ajouter au mélange de l'ammoniaque, qui dissout l'oxyde de cadmium et laisse libre l'oxyde de *bismuth;* on décante et on réduit l'oxyde par les procédés ordinaires.

— Minér. *Découverte d'un gisement de bismuth dans le département de la Corrèze.* Au pied des montagnes granitiques qui séparent la Creuse de la Corrèze, on rencontre la petite ville de Meymac, chef-lieu d'un des plus pauvres cantons de France. Elle est située sur un plateau élevé de 900 mètres au-dessus du niveau de la mer.

En 1867, un habile conducteur des ponts et chaussées, M. Vény, fit extraire, pour empierrer une route, une roche blanche très-dure, formant éminence dans le voisinage de Meymac. Cette roche n'était autre que du quartz, très-commun dans tous nos pays granitiques. Le quartz exploité près de Meymac formait précisément les affleurements d'un filon, c'est-à-dire d'une de ces précieuses fissures résultant de la rupture de l'écorce de notre globe et remplies ultérieurement de minerais métalliques, de quartz, de spath fluor, etc.

M. Vény remarqua bientôt dans le quartz la présence de quelques échantillons de wolfram. C'est un minéral très-lourd qui contient du tungstène, métal dont on fait quelques applications intéressantes.

M. Carnot (fils du député de Paris), ingénieur des mines de cette région, ayant constaté ce fait, engagea M. Vény à continuer les recherches dans le même filon, et, en 1869, M. Carnot put s'assurer de la présence du *bismuth*, qui se trouve en quantité assez considérable pour donner lieu à une exploitation avantageuse.

Une compagnie s'est formée, et des travaux sérieux permettent d'espérer qu'on pourra tirer un bon parti du gisement de Meymac. Il est, d'ailleurs, très-vraisemblable que d'autres filons seront découverts et pourront fournir d'autres richesses minérales.

BISMUTHÉTHYLE s. m. (bi-smu-té-ti-le — de *bismuth*, et de *éthyle*). Chim. Corps qui résulte de la combinaison du bismuth et de l'éthyle.

— **Encycl.** Le bismuth donne avec l'éthyle (C^2H^5) deux combinaisons bien définies. L'une, connue sous le nom de bismuth-triéthyle, a pour formule $(C^2H^5)^3Bi'''$; l'autre constitue le *bismuthéthyle* proprement dit et s'écrit C^2H^5Bi. On sait que le bismuth est un métal triatomique; or, dans le premier de ces composés, les trois atomicités du bismuth étant satisfaites, le bismuth-triéthyle ne forme point de combinaisons stables. Il n'en est pas de même pour le *bismuthéthyle*, qui renferme un seul groupe éthyle et conserve deux atomicités disponibles; aussi ce dernier corps se combine-t-il avec 2 atomes de chlore pour donner un chlorure de *bismuthéthyle*, avec 2 atomes d'iode pour former un iodure, etc.

Nous allons d'abord étudier le bismuth-triéthyle. Ce composé constitue un liquide très-mobile, incolore ou le plus souvent jaune pâle; il possède une odeur nauséabonde; sa densité est de 1,82. Abandonné à l'air libre, il donne des vapeurs jaunes qui s'enflamment en produisant une petite explosion et en donnant des vapeurs jaunes d'oxyde de bismuth.

On prépare le *bismuthéthyle* en faisant réagir l'iodure d'éthyle sur un alliage de bismuth et de potassium. On commence par réduire cet alliage en poudre, puis on le place dans de petits ballons munis de tubes à distillation. La réaction devant être très-vive après addition de l'iodure d'éthyle, on ne met dans chacun des petits ballons qu'une vingtaine de grammes d'alliage. On verse alors vivement l'iodure d'éthyle, on bouche, et, au bout de quelques minutes, la température s'élève et la réaction s'accomplit avec distillation de l'iodure d'éthyle en excès. Quand toute effervescence a disparu, on ajoute au mélange que contiennent les ballons de l'eau privée d'air par l'ébullition, puis on chauffe légèrement et l'eau dissout l'iodure de potassium; on peut alors réunir dans un grand ballon plein d'acide carbonique tous les résidus, puis traiter par l'éther, afin de dissoudre le produit. On laisse évaporer après avoir additionné d'eau, et le bismuth-triéthyle reste au fond du vase. On distille à nouveau, puis on traite par l'acide azotique étendu, afin d'enlever les petites quantités d'oxyde de bismuth que pourrait contenir le produit, puis on dessèche sur du chlorure de calcium.

Ce composé est insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'éther, très-soluble dans l'alcool absolu. Si on le verse goutte à goutte dans du chlore, il brûle et donne un dépôt de charbon; la même réaction se produit avec le brome. Au contact de l'acide azotique, le bismuth-triéthyle fait explosion. Chauffé à 50°, il commence à bouillir et donne un dégagement de bicarbure d'hydrogène avec dépôt de bismuth métallique; si la température continue à s'élever et qu'elle atteigne 160°, il se produit une violente explosion. Traité par l'acide azotique étendu, le bismuth-triéthyle se dissout lentement en donnant lieu à un dégagement de bioxyde d'azote; il se forme dans la liqueur de petites aiguilles cristallines qui disparaissent quand on distille le liquide. Si on verse dans une solution azotique de bismuth-méthyle une solution alcoolique de chlorure mercurique, il se forme un précipité de protochlorure de mercure; mais si les solutions mélangées sont faibles, légèrement chaudes et que la solution alcoolique de bismuth-triéthyle soit additionnée de quelques gouttes d'acide chlorhydrique, il se forme, au bout de quelques minutes seulement, un précipité volumineux de chlorure de mercuréthyle et de chlorure de *bismuthéthyle*. Ce précipité se redissout si on chauffe la liqueur. Une solution alcoolique de bismuth-triéthyle traitée par l'iode donne un précipité qui est jaune ou rouge, suivant que la liqueur est plus ou moins concentrée. On retire de ce mélange une huile rouge très-lourde en filtrant la liqueur et en la chauffant au bain-marie entre 35° et 40°. Enfin si, après avoir enlevé cette huile par décantation, on laisse refroidir, il se dépose une quantité assez grande d'aiguilles rouges et cristallines peu solubles dans l'eau, mais assez solubles dans l'alcool et dans l'éther. Ce composé serait, suivant le chimiste Dunhaupt, une combinaison d'iodure de bismuth et d'iodure de sesquibismuthéthyle.

Quand on fait réagir le chlorure mercurique sur le bismuth-triéthyle en solution alcoolique, on obtient un chlorure de *bismuthéthyle*, à l'aide duquel on peut préparer les divers composés de *bismuthéthyle*.

Ce chlorure a pour formule C^2H^5Bi,Cl^2; il se forme comme nous venons de le dire et s'isole au moyen de la concentration de la solution alcoolique. Si cette concentration est poussée assez loin, on obtient des cristaux blancs de chlorure qui, traités par l'eau, se dissolvent et se décomposent en partie. La solution, traitée par l'iode, donne de l'iodure de *bismuthéthyle* (C^2H^5Bi,I^2), qui se dépose en paillettes hexagonales peu solubles dans l'eau et dans l'éther, mais assez solubles dans l'alcool.

Si on traite par la potasse une solution d'iodure de *bismuthéthyle*, on obtient un oxyde de *bismuthéthyle* C^2H^5Bi,O, qui se présente sous l'aspect d'un précipité jaune soluble dans un excès de potasse. Si on lave ce précipité à l'alcool, qu'on le dessèche rapidement dans le vide, il se forme une poudre non cristalline qui, mise au contact de l'air, s'enflamme et donne un oxyde de bismuth avec production d'épaisses fumées jaunes.

Quand on fait passer dans une solution d'iodure de *bismuthéthyle* un courant d'hydrogène sulfuré, il se forme une poudre brunâtre qui, desséchée dans le vide, ne renferme plus que du sulfure de bismuth. Avant sa dessiccation, ce composé présente une odeur nauséabonde.

Le *bismuthéthyle* donne un sulfate qui s'obtient en traitant une solution faible d'iodure de *bismuthéthyle* par une quantité convenable de sulfate d'argent. Ce composé n'a point été isolé jusqu'ici. L'azotate de *bismuthéthyle* s'obtient en mélangeant dans des proportions atomiques des solutions alcooliques d'iodure de *bismuthéthyle* et d'azotate d'argent. Après filtration, on abandonne le tout dans le vide et, au bout de quelques instants, la liqueur se concentre en un sirop épais, puis des cristaux se forment aux lieu et place de ce sirop. Ces cristaux fraîchement préparés sont légèrement solubles dans l'eau, mais bientôt ils se décomposent au contact de ce liquide et laissent une poudre insoluble. Si l'on traite par une douce chaleur les cristaux secs d'azotate de *bismuthéthyle*, ce sel prend feu et se décompose.

BISNAGILLI s. m. (bi-sna-jil-li). Bot. Nom vulgaire d'une espèce de bryone.

BISNOW s. m. (bi-snô). Relig. ind. Membre d'une secte indoue qui ne reconnaît qu'un Dieu, auquel elle donne le nom de Ram-Ram (Très-Haut) : *Les* BISNOWS *pensent que Ram-Ram fait tout par lui-même, sans agents extérieurs.* (Complém. de l'Acad.)

— **Encycl.** Les *bisnows* forment l'une des quatre sectes principales des banians. Ils se nourrissent de fruits, de légumes, de laitage, etc., et s'abstiennent de viande et en général de tout ce qui est en vie, poussant leurs scrupules à ce sujet jusqu'au point de se servir de fiente de vache séchée au soleil et mêlée à des herbes pour faire du feu, au lieu de bois, qui pourrait contenir des vers dont ils causeraient la mort en le brûlant. Ce respect pour tout être vivant vient de ce qu'ils croient au passage fréquent de l'âme du corps humain dans celui d'un animal quelconque. Ils célèbrent le culte de leur dieu Ram-Ram par des chants, des danses, avec accompagnement d'une multitude d'instruments divers, tambours, flûtes, etc. Dans cette secte, les femmes devenues veuves ne sont pas obligées de se brûler avec le corps de leur mari, mais elles doivent garder un veuvage perpétuel.

* **BISQUE** s. f. — **Encycl.** Art culin. La *bisque* constitue une espèce de potage qui n'est plus guère d'usage aujourd'hui et dont la préparation comporte soit des écrevisses, soit du gibier, soit du poulet et du riz. Les écrevisses doivent être cuites sur un feu ardent, assaisonnées de sel, de gros poivre et de beurre. Une fois cuites, on en pile les chairs, qu'on délaye ensuite dans un bouillon gras ou maigre, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une purée qui ne soit ni trop épaisse ni trop claire. On pile de même les coquilles, additionnées de la cuisson des écrevisses, et on obtient une seconde purée, qu'on passe à l'étamine. Lorsque ces deux purées ont été chauffées à l'aide d'un feu doux, on les verse successivement sur le pain coupé dans la soupière et préalablement mouillé d'un peu de bouillon.

Pour la *bisque* au gibier, perdreaux, cailles ou faisans cuits à la broche, on pile à froid les chairs, ce qui produit une purée que l'on mouille avec de bon consommé; puis, après avoir passé à l'étamine, on procède comme ci-dessus.

Enfin, pour la *bisque* au poulet et au riz, le procédé est à peu près identique : après avoir préparé une purée avec les chairs d'un poulet rôti, on la délaye dans du consommé, que l'on passe également à l'étamine et auquel on ajoute du riz cuit à part.

* **BISSEN** (Hermann-Guillaume), sculpteur danois. — Il est mort à Copenhague en 1868.

* **BISSEXTIL, ILE** adj. — **Encycl.** V. ANNÉE, au tome Ier du *Grand Dictionnaire*, page 406.

BISTAC (François), grammairien français, né à Langres en 1677, mort en 1752. Il succéda à Antoine Garnier dans la direction du collége de Langres, et il publia une nouvelle édition des *Rudiments de la langue latine*, avec de nombreuses additions. Cet ouvrage a été souvent réimprimé et a longtemps été mis entre les mains des élèves de nos écoles secondaires.

BISTNOO (*qui aime*, *qui conserve*), le deuxième des anges créés par l'Etre suprême, dans la mythologie indoue. Il représente la puissance du Dieu créateur, conservateur et consolateur.

BISTON s. m. (bi-ston). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes. ‖ Syn. d'AMPHIDASE.

BISTON, fils de Mars et de Callirhoé. Il a donné son nom aux Bistones, peuple de l'ancienne Thrace, entre la mer Egée et le mont Rhodope.

BISTONIDES, nom donné aux bacchantes de la Thrace, appelée primitivement Bistonie.

BISTONIS, nymphe de Thrace, qui fut aimée de Mars. Elle donna le jour à Térée, époux de Procné.

BISULTOR (*qui venge deux fois*), surnom donné à Mars par Auguste, après sa victoire sur les Parthes.

BITAFRE s. m. (bi-ta-fre)). Ornith. Oiseau d'Afrique peu connu.

BITAXA, ancienne ville d'Asie, dans l'Arie propre, dans le pays et au N.-E. de Hérat.

* **BITCHE**, ancienne ville de France (Moselle). — Cette ville, investie par les Allemands en novembre 1870, ne se rendit que le 11 mars 1871. Elle a été cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, et elle est aujourd'hui comprise dans l'Alsace-Lorraine, arrond. et à 34 kilom. de Sarreguemines.

BITEMPORAL, ALE adj. (bi-tan-po-ral, a-le — du préf. *bi*, et de *temporal*). Qui va d'une tempe à l'autre : *Diamètre* BITEMPORAL.

BITHYNIARQUE s. m. (bi-ti-ni-ar-ke). Souverain pontife ou premier magistrat de Bithynie.

BITHYNIS, nymphe, mère d'Amycus, qu'elle eut de Neptune. ‖ Surnom de la nymphe Mélie.

BITHYNUS, fils de Jupiter et de la Titanide Thracé. Il passe pour avoir donné son nom à la Bithynie.

BITIAS, Troyen, fils d'Alcanor et frère de Paudare. Il avait été élevé dans les forêts avec son frère par leur mère, Hiéra. Il suivit Enée en Italie, où il fut tué par les Rutules. (*Enéide.*)

BITIN s. m. (bi-tain). Erpét. Serpent dont l'espèce est peu connue.

BITINO, peintre de l'école bolonaise, né vers la fin du XIVe siècle. Il peignit pour l'église Saint-Julien de Rimini un *Saint Julien* et la *Découverte miraculeuse du corps de saint Julien*, qui, pour l'époque, étaient presque des chefs-d'œuvre. Il eut un fils, Antonio BITINO, qui se livra également à la peinture et qui florissait vers le milieu du XVe siècle.

* **BITSCHWILLER**, ancien bourg de France (Haut-Rhin).—Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, arrond. et à 3 kilom. de Thann; 2,830 hab.

BITURIS, ancienne ville de l'Espagne Tarraconaise, dans le pays des Vascons (Navarre).

BIURET s. m. (bi-u-rè). Chim. Composé qui résulte de l'action d'une chaleur prolongée sur l'urée.

— **Encycl.** Wiedemann prépare ce composé en soumettant d'abord pendant quelques heures l'*urée* à une température qui varie entre 150° et 170°. Lorsque tout dégagement d'eau et d'ammoniaque a cessé et que l'*urée* s'est sublimée dans le col de la cornue, il reste un résidu soluble dans l'eau bouillante. Si on abandonne la solution à un refroidissement lent, il se dépose des cristaux d'acide cyanurique et d'ammélide. On décante la liqueur, puis on traite par le sous-acétate de plomb pour éliminer les dernières traces d'acide cyanurique; enfin on fixe le plomb au moyen de l'hydrogène sulfuré, on décante à nouveau, puis on évapore et il reste des cristaux de *biuret*. Ce composé a pour formule $C^2H^5Az^3O^2 + H^2O$.

Le *biuret* est soluble dans l'eau, dans l'alcool, dans l'acide sulfurique concentré et dans l'acide azotique monohydraté. Ces deux acides ne l'attaquent point. De ses dissolutions aqueuses, il se sépare en cristaux hydratés qui perdent leur eau de cristallisation à l'air et plus rapidement sous l'influence d'une température de 100°. Le *biuret* se sépare de ses solutions alcooliques en longs feuillets anhydres.

Soumis à la chaleur sèche, le *biuret* fond d'abord vers 170°, puis, si la température s'élève, il se décompose, abandonne de l'ammoniaque et laisse de l'acide cyanurique pur. La réaction est représentée par l'équation suivante :

$$\underset{\text{Biuret.}}{3C^2H^5Az^3O^2} = \underset{\text{Acide cyanurique.}}{2C^3H^3Az^3O^3} + \underset{\text{Ammoniaque.}}{3AzH^3}.$$

Si on chauffe à 120° le *biuret* dans un courant de gaz chlorhydrique sec, il se forme un composé que détruit l'eau et dont la formule est $(C^2H^5Az^3O^2)^2HCl$. Si on élève la température à 170°, tout en maintenant l'appareil en l'état, le *biuret* se ramollit, puis donne un dégagement de vapeur d'eau et d'acide carbonique. Il reste comme résidu du sel ammoniac, du chlorhydrate de guanidine, du cyanurate d'urée et de l'acide cyanurique.

L'eau de baryte décompose le *biuret* quand on a soin de porter le mélange à l'ébullition. Il se forme de l'ammoniaque, de l'anhydride carbonique et de l'urée.

Les chimistes ne sont point d'accord sur la constitution du *biuret*, qui est regardé par les uns comme du bicyanate ammonique et par d'autres comme une amide secondaire contenant deux fois le radical urée; l'auteur de cette hypothèse considère l'urée comme une amide primaire contenant le même radical.

BIVERONNE s. f. (bi-ve-ro-ne). Conchyl. Espèce de coquille.

BIVIA, chez les Romains, déesse qui présidait aux lieux où deux chemins aboutissaient.

BIVOLTAIN ou **BIVOLTIN** s. m. (bi-voltain). Nom donné aux vers à soie qui donnent deux générations par an.

— Adjectiv. : *Races* BIVOLTINES.

Bivouac arabe au lever du jour, tableau d'Eugène Fromentin. L'aube, incertaine encore, lutte contre la nuit : l'horizon se colore de lueurs pâles et indécises; les étoiles pâlissent, la lune s'efface. Au milieu d'une plaine immense se dressent les tentes d'étoffe sombre du bivouac; quelques Arabes, les uns accroupis, les autres étendus, dorment en plein air, ayant près d'eux leurs chevaux et leurs moutons; çà et là brillent quelques feux, dont la fumée monte droit vers le ciel. Au premier plan, où les figures sont nettement accusées, une femme, vêtue d'une robe bleue, ses cheveux noirs dénoués et tombant sur ses épaules, étrille avec de la paille un magnifique cheval. Deux autres chevaux, d'une couleur gris bleuâtre finement nuancée, attirent particulièrement l'attention; l'un d'eux hennit vers le soleil, trop lent à paraître, comme hennissait jadis le cheval qui donna la royauté à Darius, fils d'Hystaspe. « Cette scène est bien simple, dit M. Maxime Du Camp, mais elle a été rendue de main de maître par un effet à la fois mystérieux et puissant, qui est certainement le résultat d'une vive impression à jamais fixée dans le souvenir : l'air frais du matin, imprégné de rosée, glisse sur la plaine et fait frissonner, sous ses blancs vêtements, le cheik qui se réveille en prononçant la formule sacrée de sa foi... La facture de ce tableau est une, solide et fine, de cette délicatesse exquise et vaporeuse qui crée à M. Eugène Fromentin une incontestable et sérieuse originalité Il a trouvé ici moyen de réunir deux qualités qui, trop souvent, se combattent et se neutralisent : l'exactitude et la poésie. » Le *Bivouac arabe* a figuré au Salon de 1863 et à l'Exposition universelle de 1867; il a été peint pour un riche amateur parisien, M. E. Delessert.

BIWITZ s. m. (bi-vitz). Bot. Plante oléagineuse, originaire de la Bohême.

BIXINE s. f. (bi-ksi-ne — de *bixa*, rocouyer). Chim. Matière colorante extraite du rocou.

— **Encycl.** On désigne sous le nom de *bixine* la principale matière colorante extraite du rocou. Ce composé, étudié par Chevreul, Boussingault et plusieurs autres chimistes, se prépare avec la pulpe qui entoure les fruits du rocouyer, arbuste qu'on rencontre dans l'Amérique du Sud, au Mexique et aux Indes orientales. Quand on traite par l'eau la pâte rocou, elle abandonne à ce liquide un principe jaune qui n'est autre que l'orelline, et le résidu renferme de la *bixine*, que M. Bolley extrait par le procédé suivant. Il commence par laver le rocou à l'eau, puis il le sèche et le met digérer dans de l'alcool concentré et bouillant. Il filtre le liquide, puis l'évapore à une douce chaleur et traite le résidu par l'éther, qui enlève une partie de la masse. Le résidu constitue une poudre rouge, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'eau, fusible à 100°, inattaquable à l'acide sulfurique étendu, même à chaud, mais soluble en jaune dans l'alcali et les eaux savonneuses. On assigne à cette substance la formule $C^5H^6O^2$; mais on ne s'accorde pas sur sa constitution. Ce composé n'a pas été d'ailleurs étudié d'une façon suffisante, et ce qu'on sait de plus certain sur son compte, c'est qu'il agit comme colorant et possède une action très-énergique. C'est à lui que le rocou doit les propriétés qui l'ont fait employer dans l'industrie pour la coloration de nombreux produits.

* **BIXIO** (Girolamo, dit **Nino**), général italien. — Il est mort à La Haye en décembre 1873.

* **BIZARRE** adj. — Véner. *Tête bizarre*, Tête d'un cerf dont les andouillers sont placés d'une manière irrégulière.

BIZE s. f. (bi-ze). Ichthyol. Syn. de SARDE.

BIZET (Léopold-Georges), compositeur français, né en 1839, mort à Bougival en 1875. Il fut un des élèves favoris de F. Halévy. Il avait remporté le grand prix de Rome en 1867, et il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 3 février 1875. On lui doit : la *Jolie fille de Perth* (1867); les *Pêcheurs de perles*, opéra joué au Théâtre-Lyrique; la musique de l'*Arlésienne* et de *Patrie; Carmen*, joué à l'Opéra-Comique.

BIZOT, village d'Algérie, annexe de Condé, arrond. et à 15 kilom. de Constantine, sur la route de Philippeville. Il a été créé en 1856 et porte le nom du général Bizot, mort devant Sébastopol; 65 hab. Dans ses environs se trouvent des fermes en bonne voie de prospérité.

BIZOT DE FONTENY (Pierre), homme politique français, né à Versailles en 1825. Il est parent du maréchal de Mac-Mahon et possède de grandes propriétés dans la Haute-Marne. Bien qu'appartenant à une famille légitimiste, M. Bizot de Fonteny se montra, sous l'Empire, très-attaché aux idées libérales et fut nommé par M. Gambetta, après le 4 septembre 1870, sous-préfet de Vassy. Lorsqu'il alla prendre possession de son poste, l'ennemi occupait la ville. Il ne s'établit pas moins à la sous-préfecture. Ayant résisté avec énergie aux exigences de l'ennemi, il fut arrêté par les Prussiens, condamné par eux à un an d'emprisonnement et envoyé en Allemagne. Rendu à la liberté après la conclusion de la paix, M. Bizot de Fonteny retourna prendre possession de la sous-préfecture de Vassy, où il fut maintenu par le gouvernement de M. Thiers et par celui qui lui succéda le 24 mai 1873. Une élection partielle ayant eu lieu dans la Haute-Marne en mars 1874, et le candidat républicain, M. Danelle-Bernardin, ayant été élu, M. Bizot de Fonteny fut envoyé en disgrâce à Embrun par le ministre de l'intérieur Chabaud-Latour. Il donna aussitôt sa démission, et il adressa aux maires de la Haute-Marne une lettre dans laquelle se trouvait ce passage : « Permettez-moi de vous dire que tous les bons citoyens doivent plus que jamais réclamer la prompte organisation du gouvernement définitif de la République et des pouvoirs du maréchal-président; c'est là qu'est la légalité, là qu'est le salut. » Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Bizot posa sa candidature dans l'arrondissement de Langres contre M. Dubreuil de Saint-Germain, candidat monarchique. Après avoir déclaré dans sa profession de foi qu'il était « conservateur de la famille, de la propriété, du gouvernement républicain existant, » qu'à ses yeux reviser la constitution, c'était l'amender, la perfectionner, conserver la République et non la détruire, M. Bizot de Fonteny disait : « Egalement éloigné des utopies subversives et de toute pensée de retour vers les régimes passés, je suis convaincu que les institutions républicaines, par l'application des principes de 1789, peuvent seules rendre aujourd'hui la prospérité à notre pays, imposer l'économie dans les finances, amener la diminution progressive de l'impôt par l'extinction graduelle des charges du Trésor, intéresser la nation à la gestion des affaires publiques et lui garantir la paix à l'extérieur, l'ordre et la liberté à l'intérieur. » Il fut élu député par 12,123 voix, et il est allé siéger à la Chambre dans les rangs du centre gauche, avec lequel il a voté.

* **BLACHE** (Jean-Gaston-Marie), médecin français. — Il est mort à Courbevoie en 1872.

BLACKBOULER v. a. (bla-kbou-lé — de l'angl. *black*, noir, et du fr. *boule*). Evincer par un vote; voter contre, donner une majorité de boules noires à : BLACKBOULER *un candidat*.

BLACKFORT (miss Thathie), célèbre aventurière américaine, beaucoup plus connue sous le nom de **Fanny Lear**, née à Philadelphie en 1839. Elle est la fille d'un prédicateur dont malheureusement elle n'a pas suivi les leçons. Elle vint à Paris vers 1872, avec l'intention d'éblouir la capitale par sa beauté; mais elle n'y fut guère remarquée, et elle tourna alors ses regards vers la Russie, cet objectif perpétuel des femmes galantes. Le pays des neiges et des boyards devait être le théâtre de ses exploits, dont s'émurent pendant près de deux ans toutes les cours européennes.

Les trois premières semaines qu'elle passe à Saint-Pétersbourg suffisent pour révolutionner toute l'aristocratie russe. Elle tourne toutes les têtes par ses toilettes extravagantes, par l'originalité de son esprit et par son « œil tout à fait américain. » Elle ne tarde pas à rencontrer une victime de choix, un malheureux jeune homme de vingt-deux ans dont elle devait, en quelques mois, dévorer les illusions et le patrimoine.

Tandis que miss Blackfort faisait son entrée dans la capitale de toutes les Russies, Mme Pasca jouait au théâtre Michel dans *Fanny Lear*, où elle obtenait un très-vif succès. Comme miss Blackfort avait la même voix que la grande comédienne, on lui donna le surnom de **Fanny Lear**, qu'elle devait rendre si scandaleusement célèbre en publiant sous ce titre un livre où elle raconte l'histoire tragique de ses amours, livre que la cour de Russie poursuivit de ses anathèmes, auxquels le gouvernement français s'empressa d'ajouter son *veto*. On est toujours galant en France avec les souverains. Le fameux livre avait été publié en Belgique, cette terre hospitalière pour toutes les productions véreuses.

Voici comment l'héroïne raconte sa première entrevue avec « sa victime. »

Ce soir-là, il y avait bal masqué au grand théâtre de l'Opéra.

« Je fis le demi-tour de la salle et j'aperçus bientôt un groupe d'officiers que je connaissais très-bien, et parmi eux un très-beau jeune homme plus haut de taille que les autres et que je voyais pour la première fois... Plusieurs de ces officiers m'offrirent leur bras. « Non, leur répondis-je, je ne veux pas de » vous; je prendrai le bras de ce beau garçon » qui m'est inconnu. »

« ... Mon cavalier m'emmena dans les coulisses, et je remarquai pour la première fois que tout le monde le saluait d'un air très-respectueux. Nous montâmes quelques marches : un laquais tout galonné d'or nous ouvrit une porte, et je me trouvai dans un salon aux tentures cramoisies sur lesquelles se détachait çà et là l'aigle à deux têtes. Il me prit doucement par la main et m'attira à ses côtés sur un sofa, en me demandant la permission de fumer. Lorsqu'il sortit son porte-cigarettes, j'y remarquai l'aigle et les armes impériales... Mon partner se retourna vers moi avec le plus doux sourire : « Eh bien, » madame Fanny Lear, me dit-il, vous n'avez » donc jamais vu un G. D.; vous pouvez en » regarder un à votre aise si vous voulez ôter » votre masque. »

Il faut voir avec quelle humilité simulée la célèbre aventurière parle de « sa proie. » Alors qu'elle est le bourreau de ce jeune homme naïf dans l'art d'aimer, c'est elle qui se pose en victime et en esclave.

La scène a lieu après un souper en tête à tête.

« Prenant une feuille de papier et une plume, il se mit à écrire. Quand il eut fini, il me dit : « Lisez et signez, vous serez ma » petite femme. » Je parcourus ces lignes avec curiosité et, après en avoir pris connaissance, j'allais lui rendre le billet en riant quand il me posa la main sur l'épaule en me disant d'une voix basse et fortement scandée : « Il le faut. » Je cédai; c'était probablement grâce à l'influence magnétique qu'il exerçait sur moi, car pendant près de trois ans que dura notre liaison, je ne sus jamais lui désobéir, et il me domina jusqu'au dernier jour de nos relations, celui de sa disgrâce... Maintenant, je vais donner connaissance du papier que je dus signer :

« Je jure, par tout ce que j'ai de plus sacré » au monde, de ne parler à personne, de ne » voir personne, jamais, nulle part, sans la » permission de mon auguste maître. Je m'engage à rester fidèle à ce serment comme » une Américaine bien née et me déclare esclave de corps et d'âme d'un G. D. de R.....

» *Signé :* FANNY LEAR. »

En moins de trois ans, cette « esclave de corps et d'âme » jetait aux quatre vents de ses ruineuses fantaisies des milliers de roubles et affolait complètement sa malheureuse victime.

A la fin, on s'émut en haut lieu, et, sur un ordre du czar, on arrêta miss Fanny Lear; on fit des perquisitions dans son domicile, puis on la conduisit à la frontière.

Le général T.... fut chargé de cette exécution sommaire. Expulsée de Russie, Mlle Fanny Lear se rend d'abord en Belgique, puis de là en France, d'où elle dut déguerpir au plus vite. Ce Juif errant de l'amour et du hasard dirige alors ses pas vers l'Italie, où elle ébauche une intrigue à la cour même du roi Victor-Emmanuel, qui donne à son tour l'ordre de l'expulser. On ne lui laissa même pas le temps de faire ses malles. Restait le ciel brumeux de Londres, sous lequel Fanny Lear ne tarda pas à être atteinte du spleen. Elle passe la Manche et revient à Paris. Mais, hélas! que les temps sont changés! l'héroïne de la Russie pleure sa splendeur disparue dans quelque logement garni. Triste retour des choses d'ici-bas!

BLÆSING (David), mathématicien allemand, né à Kœnigsberg en 1660, mort en 1719. Il étudia la médecine, la théologie, les mathématiques, qu'il professa dans sa ville natale. Il devint, en 1701, membre de l'Académie de Berlin, à laquelle il fit, en mourant, des legs importants. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages sur les mathématiques : *De potioribus arithmeticæ regulis algebraice evolutis : De Euclidis propositione XLVIII libri I Elementorum; De lineæ juxta proportionem divinam divisione; De linea meridiana; De sphærarum cœlestium symphonismo; De eclipsi lunari.*

BLAHOWESTSCHINSK, ville de la Sibérie orientale, sur l'Amour, près de l'embouchure de la Séja. Elle a été fondée par le général Mourawieff. Il s'y tient des foires importantes, que fréquentent surtout les marchands mandchous. Ils y apportent des soies de Chine, des pelisses, des étoffes, des confitures chinoises, du thé, du tabac, des céréales, des volailles et toutes sortes de comestibles. C'est grâce à eux que la ville peut s'approvisionner. Les Mandchous font le voyage en bateau, en suivant la rive chinoise de l'Amour et abordent au village de Sakhaliane, situé en face de Blahowestschinsk. Tous les matins, ils transbordent d'une rive à l'autre le lot de marchandises qu'ils veulent mettre en vente. En payement, ils acceptent parfois les billets de banque russes, mais ils leur font subir une dépréciation. Les habitants s'approvisionnent de façon à pouvoir vivre d'une foire à l'autre, car les ressources du pays sont très-bornées.

BLAIN s. m. (blain). Bateau plat, très-allongé, qu'on emploie sur les tourbières.

* **BLAIN**, ville de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. de Saint-Nazaire, près du canal de Nantes à Brest; pop. aggl., 1,237 hab. — pop. tot., 6,825 hab.

BLAIR (Francis-Preston), homme politique américain, né à Lexington (Kentucky) en 1821. Il s'adonna à l'étude de la jurisprudence, puis se mit à voyager. En 1847, il prit part comme volontaire à la guerre du Mexique, puis il alla se fixer à Saint-Louis, dans le Missouri. En 1852, les électeurs de Saint-Louis l'envoyèrent au congrès de Washington, où il fut réélu jusqu'à l'époque où éclata la guerre civile. Blair, qui appartenait au parti démocratique, se rangea du côté des sécessionnistes. Il leva un régiment dont il devint colonel, prit une part active à la guerre et fut nommé général. Après la défaite définitive des Etats du Sud par Grant, M. Blair vécut dans la retraite. Toutefois, lors des élections présidentielles de 1868, les démocrates le choisirent pour candidat à la vice-présidence, mais il ne fut point élu. Depuis lors, M. Blair a fait de nouveau partie du congrès de Washington.

* **BLAISE** (Adolphe-Gustave), économiste français. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Observations sur les projets de loi concernant les sociétés à responsabilité limitée et la modification de l'article 28 du code de commerce* (1863, in-8°), etc. M. Blaise a publié, avec M. J. Garnier, le *Cours d'économie industrielle* de Blanqui (1836-1839, 4 vol. in-8°). Il a été décoré en 1855.

* **BLAIZE** (Ange), publiciste et administrateur. — Il a publié : *Des commissionnaires au mont-de-piété de Paris et des bureaux de prêts auxiliaires* (1844, in-8°); *Mont-de-piété, Manuel des emprunteurs* (1844, in-32); *Lettre à M. Guéroult, rédacteur de l'*Opinion nationale, *sur le Mont-de-piété de Paris* (1861, in-8°). M. Blaize a publié les *Œuvres inédites* de son oncle, le célèbre abbé de Lamennais, et il a eu avec M. Forgues un procès au sujet des œuvres posthumes de l'ancien prêtre devenu un libre penseur.

BLAKENEY (lord), général anglais, né en 1672. Il prit part au siége de Venloo, devint brigadier général et assista en cette qualité à l'assaut de Bocca-Chica, défendit vigoureusement le château de Stirling, résista avec une grande énergie aux attaques de la flotte française contre l'île de Minorque, dont il était gouverneur, mais fut obligé de capituler (1750). Néanmoins, le roi George II l'anoblit en récompense de sa belle conduite.

* **BLÂME** s. m. — **Encycl.** Jurispr. Le *blâme* est une des peines qui ont disparu après la révolution de 1789; purement infamant, il entraînait incapacité de posséder aucun office, charge publique ou bénéfice. Le condamné, amené devant ses juges, soit publiquement, soit en chambre du conseil, écoutait tête nue et à genoux le *blâme* qui lui était infligé. Aucune loi n'avait attaché cette peine plutôt à tel fait délictueux qu'à tel autre. Les juges, d'après la législation ancienne, prononçaient arbitrairement, et d'après l'impression qu'ils avaient reçue, la condamnation qu'ils jugeaient convenable.

L'admonestation, qui faisait aussi partie de la liste des peines en usage avant 1789, différait du *blâme* en ce qu'elle n'était pas infamante et ne créait aucune incapacité. Les condamnés écoutaient debout, derrière le barreau, l'admonestation qui leur était adressée.

Le *blâme* a disparu de notre législation; les peines qui s'en rapprochent sont la réprimande, l'avertissement, l'injonction d'être plus circonspect à l'avenir, peines purement disciplinaires, n'entraînant aucune incapacité et ne pouvant être encourues que par des magistrats et des officiers ministériels dépendant de l'administration de la justice.

* **BLAMONT**, bourg de France (Doubs), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. de Montbéliard, sur un plateau; pop. aggl., 619 hab. — pop. tot., 646 hab. Ruines d'un ancien château fort.

* **BLAMONT**, ville de France (Meurthe-et-Moselle), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. de Lunéville, sur les deux rives de la Vezouze; pop. aggl., 2,224 hab. — pop. tot., 2,272 hab. — « Cette petite ville, dit M. Ad. Joanne, qui date d'une époque fort reculée, fut autrefois le siége d'un comté dont les seigneurs ont eu une grande célébrité en Lorraine. Blamont, qui était fortifiée dès le XIVe siècle, possédait un château fort et plusieurs couvents. Ruinée par la guerre, par la famine et par la peste, à l'époque de la guerre de Trente ans, elle perdit alors ses fortifications et son château fort, dont il reste de belles ruines. Blamont est aujourd'hui le centre d'une industrie active qui compte plusieurs établissements importants, filature et tissage de laine et de coton, taillanderie, distillerie, tanneries, etc. »

* **BLANC, BLANCHE** adj. — **Encycl.** Méd. *Tumeurs blanches.* V. TUMEUR, au tome XV du *Grand Dictionnaire*, page 579.

* **BLANC** s. m. — Bot. *Blanc d'argent*, Espèce d'agaric.

* **BLANC** (LE), ville de France (Indre), ch.-l. d'arrond., à 56 kilom. de Châteauroux, sur la Creuse; pop. aggl., 4,332 hab. — pop. tot., 5,709 hab. L'arrond. comprend 6 cantons, 56 communes, 58,901 hab.—Eglise Saint-Génitour, classée au nombre des monuments historiques. Brasserie, filature de laine, chemiseries et tanneries. Le Blanc occupe l'emplacement de l'ancienne station romaine d'*Oblincum*.

* **BLANC** (Adolphe-Edmond), homme politique français. — Il est mort à Paris en 1850.

* **BLANC** (Louis-Godefroy), philologue allemand. — Il est mort à Halle en 1866.

* **BLANC** (Jean-Alphonse-Gustave), homme politique et industriel français. — Il est mort à Paris en 1867.

* **BLANC** (Auguste-Alexandre-Philippe-Charles), littérateur et graveur français. — Pendant les dernières années de l'Empire, M. Charles Blanc continua à publier, comme rédacteur en chef, la *Gazette des beaux-arts* et à donner au *Temps* des articles de critique d'art extrêmement remarquables. En 1869, il devint membre de l'Institut et, l'année suivante, il fit un voyage en Egypte à l'occasion de l'inauguration du canal de l'isthme de Suez. Après la chute de l'Empire, en novembre 1870, il fut invité par le gouvernement de la Défense nationale à reprendre la fonction de directeur des beaux-arts, dans laquelle il avait fait preuve d'une compétence hors ligne. Le 23 décembre 1873, M. Charles Blanc fut destitué par le gouvernement de combat, qui n'admettait pas qu'un homme éminent pût remplir des fonctions, même purement artistiques, dès l'instant où il était entaché de républicanisme. Il fut alors remplacé par M. de Chennevières. Elu, le 8 juin 1876, membre de l'Académie française en remplacement de M. de Carné, il prononça, le 30 novembre suivant, son discours de réception, dans lequel il se montra plein d'esprit, de verve et de finesse. Par la sûreté du goût, par la profondeur de l'érudition, par l'éclat et la souplesse du style, M. Charles Blanc tient d'une façon incontestée le premier rang parmi nos critiques d'art. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, nous mentionnerons les suivants, qui n'ont fait qu'accroître sa réputation : les *Peintres des fêtes galantes* (1853, in-16); *Grandville* (1855, in-12); *Grammaire des arts du dessin* (1867, in-8°), ouvrage extrêmement remarquable; *Ingres, sa vie et ses ouvrages* (1870, in-8°); le *Cabinet de M. Thiers* (1871, in-8°); l'*Art dans la parure et dans le vêtement* (1875, in-8°); les *Artistes de mon temps* (1876, in-8°); *Voyage de la haute Egypte* (1876, in-8°), etc.

* **BLANC** (Jean-Joseph-Louis), publiciste, historien et homme politique français. — Pendant son exil en Angleterre, il adressa de Londres au *Courrier français* de Paris une correspondance sous le nom de **Weller**, puis il publia dans le *Temps*, d'abord sous le voile de l'anonyme, puis sous son nom, des *Lettres de Londres*, très-remarquables et qui excitèrent vivement l'attention publique. Le 25 octobre 1865, il épousa à Brighton une jeune Anglaise, miss Christina Groh, qui est morte à Paris le 23 avril 1876. La publication de la seconde édition de son *Histoire de la Révolution française*, en 1868, donna lieu à une polémique entre lui et Michelet, qui venait de publier son histoire relative à la même période. De même que Victor Hugo, il ne voulut point profiter des amnisties de 1859 et de 1869, ayant résolu de rester dans l'exil tant que l'Empire serait debout. Des électeurs de la 8e circonscription de Paris lui offrirent, en 1869, de poser sa candidature au Corps législatif, mais il refusa. Ce ne fut qu'en apprenant la révolution du 4 septembre 1870 que M. Louis Blanc revint à Paris (8 septembre). Le gouvernement de la Défense lui proposa de retourner comme ambassadeur en Angleterre, dans le but d'exciter les sympathies des Anglais et du cabinet Gladstone en faveur de la France (24 septembre). Mais en ce moment Paris était investi par les armées allemandes, et le grand état-major prussien refusa à M. Louis Blanc un sauf-conduit pour traverser les lignes ennemies. M. Louis Blanc donna son appui moral au gouvernement de la Défense et s'efforça de calmer l'agitation des esprits en déclarant qu'il importait au salut de la patrie d'éviter toute chance de collision en présence de l'ennemi. Il se tint donc à l'écart lors des événements du 31 octobre. Ce ne fut qu'à son insu que son nom fut inscrit sur la liste du comité de Salut public, dont Flourens donna lecture à l'Hôtel de ville, et lorsqu'il l'apprit, il refusa absolument de s'associer à un mouvement qu'il désapprouvait. Il pensait qu'il fallait stimuler le gouvernement, mais non l'ébranler. A la fin de décembre, il adressa à Victor Hugo une lettre, rendue publique, dans laquelle il demandait non-seulement une résistance inébranlable, mais surtout un effort suprême pour briser le cercle de fer qui entourait Paris.

Lors des élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale, M. Louis Blanc fut élu le premier de la liste, dans la Seine, par 216,471 voix. Il se rendit à Bordeaux, où il siégea à l'extrême gauche. Le 17 février, à l'occasion de la nomination de M. Thiers comme chef du pouvoir exécutif, il protesta contre la qualification de provisoire donnée à la République dans le rapport de la commission. Le 1er mars, il vota contre les préliminaires de paix, qui livraient à la Prusse une partie du territoire français. Le 10, il prononça un nouveau discours pour que l'Assemblée allât siéger à Paris. Quatre jours auparavant, il avait déposé une proposition demandant que les membres du gouvernement de la Défense fussent appelés à rendre compte de leur administration politique et militaire. Au moment où l'Assemblée allait siéger à Versailles, l'insurrection du 18 mars éclata à Paris. Tout en étant favorable aux justes revendications de Paris en ce qui touchait l'exercice de ses droits municipaux, M. Louis Blanc désapprouva vivement une révolution qui faisait du comité central de la garde nationale de Paris un gouvernement tendant à se substituer au pouvoir de l'Assemblée nationale. Toutefois, il fit, avec un certain nombre de députés de Paris, de suprêmes et inutiles efforts pour amener une conciliation et empêcher la guerre civile d'éclater. Il refusa de se laisser porter candidat à la Commune (26 mars), et il obtint, sans être élu, 5,680 voix dans le XIVe arrondissement. A l'Assemblée, il vota, en 1871, pour l'abrogation des lois d'exil, mais contre la validation de l'élection des princes d'Orléans, pour la loi départementale, contre les prières publiques, contre le pouvoir constituant de la Chambre, contre les propositions Rivet et Ravinel, pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour le maintien des traités de commerce, etc. Devenu le chef reconnu de l'extrême gauche, qui forma le groupe dit des intransigeants, il exposa sa politique dans de nombreux discours, dans des lettres publiées par les journaux, et il la formulait en ces termes dans un discours prononcé dans un banquet en 1875 : « On a beaucoup vanté chez nous dans ces derniers temps l'excellence de ce qu'on nomme une politique pratique. On a eu raison si l'on entend par là qu'il faut tenir compte du temps et du milieu où l'on vit, qu'il ne faut pas prétendre à atteindre d'un bond son idéal en s'élançant par-dessus la réalité... Mais la question est une question de mesure. Non, non, ce n'est pas manquer de sens pratique que de ne pas céder à la crainte, de ne pas tourner le dos au but qu'on se propose, afin de ne vouloir pas y aller trop précipitamment. Ce n'est pas manquer de modération que de ne pas s'exposer à être immodérément modéré. Ce n'est pas demander tout ou rien que d'hésiter à entrer dans des compromis qu'on juge être l'échange de tout contre rien. Ce n'est pas être intraitable, quand on veut la République, que de reculer devant le danger d'abandonner à des royalistes le soin de la faire et de la gouverner. Toutes les transactions ne sont pas mauvaises sans doute; mais les bonnes sont celles qui s'arrêtent au point passé lequel les principes semblent disparaître. La vérité est que le culte exagéré du relatif n'a pas de moindres inconvénients que le culte exagéré de l'absolu. »

Parmi les discours qu'il prononça à l'Assemblée, nous citerons ceux qui eurent pour objet le cautionnement des journaux, la loi départementale, le retour de l'Assemblée à Paris, la loi sur l'Internationale et le socialisme, le travail des enfants dans les manufactures, la dissolution de l'Assemblée (1872), la proposition relative à l'organisation des pouvoirs publics (1873). Le 24 mai de cette dernière année, M. Louis Blanc vota pour M. Thiers, que renversa la coalition des partis monarchiques. Il est inutile de dire que le député de la Seine se prononça contre toutes les propositions présentées par le gouvernement de combat et repoussa le septennat. En 1874, il contribua à la chute du cabinet de Broglie, s'abstint de voter sur la proposition Périer et vota la proposition Maleville demandant la dissolution de l'Assemblée. Cette même année, il fit à la Chambre trois discours, contre la nomination des maires par le pouvoir exécutif, contre la loi relative à l'enseignement supérieur et sur la loi électorale politique. Ce dernier surtout compte parmi les plus beaux et les plus éloquents qu'il ait prononcés (4 juin 1874). Le 25 février 1875, il vota contre la constitution, qu'il avait critiquée le 25 janvier précédent, et contre laquelle il prononça un véritable réquisitoire le 21 juin suivant. Il ne pouvait prendre son parti d'une constitution qui, selon lui, n'offrait de la République que le nom. Accusé quelques jours après par le *Journal des Débats* d'être le théoricien de l'absolu et de l'impossible, M. Louis Blanc répondit qu'il reconnaissait l'utilité de certaines transactions et la nécessité de tenir compte des circonstances et du milieu où l'on vit, dans la recherche de ce qu'on croit être la vérité et la justice. Mais, ajouta-t-il, j'estime qu'il est des choses qui excluent par leur nature même toute idée de conciliation, et des principes à l'égard desquels nulle transaction n'est possible. Et, par exemple, aujourd'hui comme jadis, je tiens pour certain que, là où le suffrage universel est établi, tout ce qui lui porte atteinte est un mal; que la souveraineté de la nation ne saurait être matière à compromis; que ce n'est pas au mandataire à déterminer la nature et l'étendue de son mandat, et que c'est bien le moins que le peuple ait voix au chapitre quand il s'agit du règlement de ses destinées. » (16 septembre 1875.) Dans le dernier discours qu'il fit à l'Assemblée, M. Louis Blanc défendit la liberté de la presse et combattit l'état de siége.

Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, M. Louis Blanc fut porté candidat dans le département de la Seine. Assez gravement malade, il ne put prendre la parole dans les réunions préparatoires, et, du reste, ses idées politiques étaient trop connues pour qu'il eût besoin de faire une profession de foi. Sur 220 électeurs, il n'obtint que 87 voix. Cet échec produisit une grande sensation, et il fut alors question de poser, comme une protestation, sa candidature dans les vingt arrondissements de Paris. Mais M. Louis Blanc repoussa cette manifestation, qu'il jugea intempestive, et se borna à se porter candidat dans le Ve arrondissement, « quartier des études et de la jeunesse; » dans le XIIIe, où dominait l'élément ouvrier, et dans la circonscription de Saint-Denis. Dans sa circulaire électorale, il exposa en partie ses idées politiques sous forme d'axiomes : « Il n'y a qu'un souverain, la nation, dit-il. La souveraineté s'exprime par le suffrage universel. Une nation n'a pas plus le droit de se donner que d'être donnée. On la trompe quand on lui dit : tu es souverain; tu peux donc tout, même te faire esclave. Il est absurde d'admettre que, par le choix d'un monarque héréditaire, le suffrage universel d'aujourd'hui puisse confisquer le suffrage universel de demain, et, par conséquent, il n'y a de possible, avec la souveraineté du peuple, que la République. La République a pour but l'amélioration du sort de tous. Les assemblées des mandataires du souverain doivent être renouvelées fréquemment pour que les élus du peuple ne deviennent pas ses maîtres. La subordination du pouvoir exécutif au pouvoir législatif est une conséquence de la souveraineté du peuple. C'est méconnaître le principe de cette souveraineté que d'opposer à l'assemblée qui en émane directement une autorité rivale. Partout où l'Etat, au lieu de dominer l'Eglise, est dominé par elle, il y a danger pour la plus féconde des libertés : celle de l'esprit humain. Sont absolument inviolables la liberté de conscience, celle de réunion, celle d'association et cette liberté de parler et d'écrire au moyen de laquelle la minorité peut devenir majorité quand elle a raison et qu'elle le prouve. » Elu le 20 février député dans la 1re circonscription de Saint-Denis par 8,386 voix, contre le candidat monarchique Courvoisier; dans le XIIIe arrondissement de Paris par 6,938 voix, contre M. Perron, bonapartiste, et dans le Ve par 9,809 voix, contre MM. Delacour et Galloni d'Istria, M. Louis Blanc opta pour cette dernière circonscription. A la Chambre des députés, il a continué à être le chef de l'extrême gauche, avec laquelle il a voté pour l'amnistie pleine et entière, contre les jurys mixtes, contre les crédits accordés aux aumôniers militaires, contre le droit du Sénat de modifier par voie d'amendements le budget voté par la Chambre (décembre 1876); enfin il a signé, le 18 mai 1877, le manifeste des gauches contre le coup d'Etat parlementaire du gouvernement, et, le 19 juin, il a voté l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou et a prononcé, à cette occasion, un discours fort remarquable. Le 27 octobre 1876, M. Louis Blanc a fondé un journal, l'*Homme libre*, pour défendre ses idées politiques; quelque temps après, il a abandonné la direction de ce journal.

Outre les ouvrages de M. Louis Blanc que nous avons cités, il a publié : *Révélations historiques* (Bruxelles, 1859, 2 vol. in-12); *Lettres sur l'Angleterre* (1865-1867, 4 vol. in-8°), réimpression d'articles publiés dans le journal le *Temps; l'Etat et la commune* (1865, in-8°); *Histoire de la révolution de* 1848 (1870, 2 vol. in-12), ouvrage fort remarquable; *Questions d'aujourd'hui et de demain* (1873-1874, 2 vol. in-12), etc.

BLANC (Pierre), homme politique français, né à Beaufort (Savoie) en 1806. Il étudia le droit, exerça avec beaucoup de talent la profession d'avocat et fut élu député de la Savoie au parlement sarde. Devenu Français, après l'annexion de son pays natal à la France, M. Blanc reprit sa place au barreau. Sous l'Empire, il se tint à l'écart de la politique. Lors des élections du 20 février 1876 à la Chambre des députés, M. Blanc posa sa candidature dans l'arrondissement d'Albertville, concurremment avec M. de La Bathie, monarchiste. Dans sa profession de foi, il affirma hautement ses convictions républicaines. « Je veux la République, dit-il, parce que, rendant à la nation ses droits trop longtemps usurpés, elle ferme sur elle les révolutions et lui donne la sécurité, le repos et la stabilité qu'un peuple ne trouve que dans la possession de lui-même. Je la veux, parce qu'après les douloureuses épreuves que nous avons traversées, elle s'est imposée comme la seule forme de salut et de réparation. Je la veux, parce que les désastres de l'Empire, l'impuissance des partis coalisés et les stériles tentatives de restauration monarchique ont fait d'elle le seul gouvernement possible. Je la veux, enfin, parce que aujourd'hui elle est ce qu'elle doit toujours être, le droit supérieur et la loi définitive de la France. » M. Pierre Blanc fut élu député par 4,407 voix. Il est allé siéger dans les rangs de la gauche, et il a voté avec la majorité républicaine.

BLANC (Xavier), homme politique français, né à Gap en 1816. Lorsqu'il eut terminé ses études de droit, il se fit inscrire comme avocat au barreau de sa ville natale (1837) et fut un grand nombre de fois élu bâtonnier de son ordre. En 1846, il devint membre du conseil général des Hautes-Alpes, où, depuis lors, il a constamment siégé, et il fut administrateur provisoire de ce département après la révolution de 1848 et après celle de 1870. Aux élections du 30 janvier 1876, M. Blanc a posé sa candidature au Sénat en faisant une profession de foi très-nettement républicaine. Il a été élu par 188 voix, et il est allé siéger dans le groupe républicain du Sénat.

BLANCHARD (Antoine-Louis), écrivain français, né à Gap, mort fou à Paris en 1834. Il a laissé plusieurs ouvrages aujourd'hui complétement oubliés : le *Printemps et les fleurs*, poésie lue à la distribution des prix de botanique à Bordeaux (Bordeaux, 1826, in-8°); la *Liberté reconquise*, dithyrambe (Paris, 1830, in-8°); *Hector Fiera Mosca* ou le *Défi de Barbetta*, roman historique, traduit d'Azeglio, avec des notices sur cet écrivain et sur son beau-père Manzoni (Paris, 1833, 2 vol in-8°). Blanchard a, de plus, collaboré à divers journaux de province de nuances politiques très-variées.

* **BLANCHARD** (Pierre), littérateur français. — Il est mort à Angers en 1836.

* **BLANCHARD** (Henri-Pierre-Léon-Pharamond), peintre français. — Il est mort à Paris en 1873. Parmi les derniers tableaux qu'il a exposés, nous citerons : *Arrivée des Français à Plan-del-Rio, Cour de ferme à Chatou*, la *Djiguietofka* (1865); *Clairière en Amérique* (1872), etc. On lui doit, en outre, un ouvrage intitulé : *Itinéraire historique et descriptif de Paris à Constantinople, contenant les environs de cette dernière ville, avec un plan de Constantinople et d'une partie du Bosphore* (1855, in-12).

* **BLANCHARD** (Emile), naturaliste français. — A partir de 1872, il a été chargé de diriger au Muséum les travaux d'installation d'une nouvelle ménagerie des reptiles. A la